

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19/06/2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué à la salle polyvalente pour la séance, s'est réuni sous la Présidence de Mr Daniel TALFUMIER, Maire.

Étaient présents : Daniel TALFUMIER Maire, Mme Nadeige ROBLIN et Mr Grégory PHILIPPE adjoints, Mmes Annie HARDOIN, Sylvie LANGLOIS, Chrystelle LEGAY, Claire MIOSSEC, Delphine LAVIRON, Violette DELHAY, M. Jacques ROUARD, Alain ROYER, Sébastien LEROUGE, Nicolas HOUE, Philippe DURAND et Nicolas GEORGE.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Jacques ROUARD

Convocation du : 15.06.2020

En début de séance, le Maire informe qu'un point a été ajouté à l'ordre du jour : il s'agit du vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020. Personne ne s'y oppose.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Désigne** les délégués aux commissions communales,
- **Elit** les délégués aux différents syndicats intercommunaux,
- **Décide** le renouvellement du contrat annuel avec la radio Oxygène,
- **Accepte** de rembourser la location de la salle communale aux particuliers l'ayant réservée sur la période de pandémie Covid 19,
- **Définit** le programme des travaux dans le cadre du FER 2020 : rénovation de la salle communale (rendre accessibles les sanitaires aux personnes à mobilité réduite, remplacer le chauffage et isoler l'ensemble des toitures) pour un montant total de 121 225,55 € H.T.,
- **Décide** de maintenir les taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2020.

**Le Maire informe :**

- De la prolongation du contrat d'un agent administratif jusqu'en décembre 2020, en remplacement d'un personnel administratif en arrêt maladie repoussé jusqu'en août 2020, par ailleurs déclaré en longue maladie.
- De la démission d'un agent technique en disponibilité depuis plusieurs années,
- Que les travaux de réfection des bordures de la R.D. 215 doivent être achevés avant mi-septembre pour permettre la pose d'enrobé,
- Avoir demandé un devis pour la taille des haies communales,
- De la prochaine réparation d'un émissaire effondré au hameau des 2 Maisons,
- Du versement d'une avance de la subvention DETR 2018 (30%) dans le cadre des travaux de mise en accessibilité du « foyer des Anciens »,
- De la demande de création d'une place taxi sur la commune par un Choiséen,

- De la récente visite des locaux de la boucherie. La commune pourrait éventuellement reprendre la partie commerce,
- D'une réunion CCAS prévue le 22/06/2020,
- Que les conseillers municipaux peuvent de façon dérogatoire célébrer des mariages (délai préalable à respecter),
- Qu'il est nécessaire de désigner un conseiller municipal en charge de la gestion du dispositif Voisins Vigilants auquel la commune adhère,
- Qu'une cloison sera posée dans le local ADMR pour créer 2 espaces et que la porte principale, en mauvais état, doit être remplacée,
- De la récente visite du cimetière avec un membre du Département dans le but de trouver des solutions pour une meilleure gestion des espaces verts tout en respectant la norme Zéro Phyto,
- De l'ouverture de la Poste pendant tout l'été,
- De l'ouverture de la bibliothèque tout l'été, sur rendez-vous.

Pour copie Conforme,  
Fait à Choisy en Brie le 22 juin 2020  
Daniel TALFUMIER, Maire

